

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022

LE BULLETIN FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

INFO PREF

TRIMESTRIEL

174

NUMÉRO
SPÉCIAL

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération des Syndicats de Préfectures et de Services

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 1^{ER}
AU 8 DÉCEMBRE

JE VOTE
POUR UN SYNDICAT
QUI ME RESSEMBLE

JE VOTE
POUR UN
SYNDICAT
LIBRE ET
MODERNE

JE VOTE
FSMI - FO

JE CLIQUE
FSMI - FO

FO

PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Du 1er au 8 décembre 2022, je vote pour soutenir mes collègues candidats, je vote pour un syndicat qui défend mes idées et mes valeurs. Pour voter, je « clic » sur le logo FSMI FO au CSA MINISTERIEL



BULLETIN D'ADHÉSION



BULLETIN À REMETTRE À VOTRE SECRÉTAIRE DE SECTION OU À RETOURNER À : FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : 11 rue des Saussaies - 75008 PARIS

Les cotisations versées aux organisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées ou à un crédit d'impôt pour les non imposables (sauf imposition frais réels).

NOM : _____

PRÉNOM : _____

GRADE : _____

AFFECTATION : _____

E-MAIL : _____

TÉLÉPHONE : _____

déclare vouloir adhérer au Syndicat National F.O. Préfatures et des Services du Ministère de l'Intérieur

Fait à : _____ Le _____

SIGNATURE : _____

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE
des Personnels de Préfecture
et des Services du Ministère de l'Intérieur

Secrétariat Général :
13, rue Cambacérès immeuble Lamartine - 75008 PARIS

Adresse postale :
11 rue des Saussaies - 75008 PARIS

Tél. : 01 40 07 62 91 (ou 62 92, ou 62 93)
Fax : 01 40 07 10 22

E-mail : fo-prefectures@interieur.gouv.fr
Site intranet : http://fo-prefectures.ext.mi
Site internet : www.fo-prefectures.com

Directeur de la publication : Christine MAROT
Rédacteur en chef : Romuald DELIENCOURT
N° commission paritaire : CPPAP 0325 S 07569
N° ISSN : 0154-7895

Bulletin n°174 - Trimestriel
Octobre - Novembre - Décembre 2022
Dépôt légal : 4eme trimestre 2022
Imprimerie Iropa Rouen
02 32 81 30 60

ÉDITO



Chers et chères camarades,

2023 sera l'année du renouvellement des instances nationales et locales du dialogue social, des comités sociaux d'administration (ex CT et CHSCT) et les CAP pour les personnels des préfectures, des sous-préfectures et des SGC. Pour défendre les intérêts collectifs de tous les personnels, notre syndicat a mobilisé son réseau de proximité de plus de 100 sections en métropole et en outre-mer.

Nos priorités sont : la sécurité des personnels, la prévention de leur santé physique et mentale. Par nos revendications issues des remontées de terrain, nous avons convaincu l'administration de mettre rapidement en place des dispositifs de travail allégé, des horaires décalés et surtout, la généralisation du télétravail pour ceux qui le souhaitent.

Ces deux dernières années furent marquées par la création d'une nouvelle structure, le Secrétariat Général Commun (Départemental en métropole). Une catastrophe annoncée...

Notre syndicat dénonce les conditions dans lesquelles travaillent actuellement nos collègues du SGC, auprès des élus, comme notamment auprès de Mme BRIQUET sénatrice rapporteur sur la réforme des SGC.

FO a demandé et a obtenu un baromètre social. Par ailleurs, FO a aussi été la seule OS à proposer une expertise nationale sur le syndrome d'épuisement professionnel de tous les personnels et a réussi à le faire voter en CHSCT SP recueillant un vote favorable pour la désignation d'un expert.

Le même constat vaut pour les mêmes missions des préfectures et des sous-préfectures : Etrangers, cabinet et communication interministérielle, contrôle de légalité, multiplication des voyages officiels, CERT. Ces missions sont assurées avec de moins en moins de titulaires, et de plus en plus de vacataires et par vos heures supplémentaires écrêtées.

Depuis des dizaines d'années, chaque restructuration au sein de l'Administration se termine par des fusions, des mutualisations et des externalisations. L'économie budgétaire sur le dos des fonctionnaires.

Que vous soyez fonctionnaires, contractuels, administratifs, techniques, sociaux ou de la filière SIC, en préfecture, en sous-préfectures, en SGC, en SGAMI, en JA, de catégorie A, B ou C, notre syndicat vous représentera, vous défendra et sera toujours là. Ensemble, revendiquons fort nos droits au sein de l'Administration Territoriale de l'Etat et poursuivons la défense du service public.

DU 1^{ER} AU 8 DECEMBRE 2022, VOTONS TOUS ET FAISONS VOTER POUR FO

Toujours à vos côtés, nous poursuivrons notre action dans tous les domaines avec la même ténacité, la même force, celle de la justice et du droit

Bien amicalement,
Christine MAROT,
Secrétaire générale

**VOTEZ nombreux,
VOTEZ FO.
durablement POUR VOUS**

JE VOTE À QUEL SCRUTIN ?



Je suis un administratif, technique, social, SIC, contractuel, ou délégué du préfet, et j'exerce en préfecture, sous-préfecture ou SGCD.

Je vote	CSA MINISTERIEL	CSA PREF SGCD	CAP Nationale	CAP régionale ou zonale
administratif	X	X	X	région
technique	X	X	X	zonale
social	X	X	X	
SIC	X	X	X	zonale
contractuel	X	X	CCP	
Délégué du préfet		X		

Je suis un administratif, technique, SIC, contractuel, et j'exerce en SGAMI.

Je vote	CSA MINISTERIEL	CSA SGAMI	CAP Nationale	CAP régionale ou zonale
administratif	X	X	X	région
technique	X	X	X	zonale
SIC	X	X	X	zonale
contractuel	X	X	CCP	

Je suis un administratif, technique, et contractuel, et j'exerce en juridiction administrative.

Je vote	CSA JURIDICTION ADMINISTRATIVE	CAP Nationale	CAP régionale ou zonale
administratif	X	X	région
technique	X	X	zonale
contractuel	X	CCP	

FO obtient, pour votre quotidien :

- ✓ Revalorisation des taux d'avancement
- ✓ Prise en charge de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)
- ✓ Allocation forfaitaire Télétravail
- ✓ Hausse de l'aide à la restauration
- ✓ Forfait Mobilité Durable

Ensemble, avec FO,
Devenez **ACTEUR** de votre quotidien
du 1er au 8 décembre 2022



Elections Professionnelles du 1er au 8 décembre 2022

*Je soutiens les collègues qui me représentent
en votant pour un syndicat libre et moderne !*



Au Comité Social d'Administration Ministériel (CSA
Ministériel), je vote en cliquant sur ce logo



Au Comité Social d'Administration de ma préfecture et
du SGCD, je vote en cliquant sur ce logo



Plus **FO**rts Ensemble !





UNE SEMAINE POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS !!!

Tous les collègues de la préfecture, des sous-préfectures et du SGC de votre département, des SGAMI et des juridictions administratives, administratifs, techniques, SIC, des services sociaux, titulaires, stagiaires et contractuels, sont appelés à s'exprimer pour élire une organisation syndicale qui les représentera pendant 4 ans au sein du comité social d'administration.

Tous les syndicats FO se réunissent sur notre liste ministérielle et locale afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu.

Constructifs mais aussi contestataires quand cela est nécessaire, vos représentants n'ont qu'un but : faire entendre votre voix et faire aboutir vos revendications.

Quel est le rôle du CSA ?

Le CSA est obligatoirement consulté sur :

- les questions d'organisation et de conditions générales de travail,
- les organigrammes, ouverture ou fermeture de services,
- le budget de la préfecture,
- les effectifs,
- les travaux, l'achat de mobilier, de fournitures, etc..
- le fonctionnement, le règlement intérieur, les horaires variables,
- les questions d'hygiène et de sécurité,
- la mise en œuvre du télétravail et de son suivi,
- la gestion des astreintes et des heures supplémentaires.

**C'EST L'INSTANCE QUI RÉGIT TOUTE L'ACTIVITÉ
DES SERVICES ET DE LA VIE DE LA PRÉFECTURE,
DES SOUS-PRÉFECTURES, DU SGC, SGAMI
ET DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES**

Quel est le rôle de la formation spécialisée au sein du CSA ?

La formation spécialisée contribue :

- à l'amélioration des conditions de travail (organisation, environnement physique, aménagement des postes et du temps de travail),
- à la prévention et à la protection de la santé physique et mentale des agents,
- au respect des règles de sécurité, par la visite régulière des locaux ou la réalisation d'enquêtes sur les accidents de service ou de travail. Au sein de cette instance, vos représentants FO seront les acteurs de la prévention de votre santé et de votre sécurité au travail.

LISTE DES CANDIDATS

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTERIEL

1
Yves LEFEBVRE
FSMI-FO



2
Grégory JORON
UNITÉ SGP POLICE


3
Christine MAROT
FO Préfecture


4
Jérôme MOISANT
UNITÉ SGP POLICE


5
Romuald DELIENCOURT
FO Préfecture



6
Dominique LE DOURNER
UNITÉ SGP POLICE


7
Samira KANAFI
UNITÉ SGP POLICE PATS


8
Olivier BERGER
FO Préfecture


9
Laurent CAUQUIL
FO Gendarmerie


10
Assan MEZIANE
FO Centrale


11
Noël RUBIO
FO SIC


12
Linda KEBBAB
UNITÉ SGP POLICE


13
Nelly BERNARD
UNITÉ SGP POLICE PATS


14
Pascale MASET
SNICA FO


15
Jérôme RABIER
FO OE MI


16
Stéphane LALLEMAND
FO GMA


17
Sophie LAGARDE
FO Centrale


18
Alban JANOD
FO SIC


JE VOTE FSMI - L'UNITÉ POUR L'INTÉRÊT COMMUN



Élections Professionnelles
Scrutins du 1^{er} au 8 décembre 2022





LISTE DES CANDIDATS

RÔLE DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Il s'intéresse et traite de tout ce qui concerne la politique salariale (rémunération indiciaire et indemnitaire) et les sujets relatifs aux statuts de tous les personnels du Ministère de l'Intérieur et des outre-mer.

Tes conditions de travail, tes cycles de travail, l'organisation des services et le fonctionnement de ceux-ci y seront discutés par tes représentants.

Seront également abordées l'hygiène, la sécurité et la santé au travail au travers des missions confiées aux Formations Spécialisées (ex CHSCT) et dont la composition découlera de la représentativité en CSA.

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

19
 Marie-Thérèse CACCAMO
 FO Gendarmerie

20
 Yann BASTIÈRE
 UNITÉ SGP POLICE

21
 Laurent BELLIARD
 FO Préfecture

22
 Arnaud LEDUC
 UNITÉ SGP POLICE

23
 Chloé BONNIEC
 UNITÉ SGP POLICE

24
 Saïd HAMMOU
 FO OE MI

25
 Damien MASCARAS
 SNICA FO

26
 Catherine BEN ASSAYA
 FO Préfecture

27
 Christine JORIS
 FO Préfecture

28
 Magali RAPUZZI
 UNITÉ SGP POLICE

29
 Alain PISSARD
 UNITÉ SGP POLICE

30
 Jocelyne LOPES
 FO Gendarmerie

JE VOTE FSMI - L'UNITÉ POUR L'INTÉRÊT COMMUN

JE VOTE POUR



Liste des candidats

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 1^{er} DÉCEMBRE au 8 DÉCEMBRE 2022

LISTE CAPN de la catégorie A

Filière technique

1. **RUBIO Noël** SGAMI Sud-Ouest (SIC)
2. **BELLIARD Laurent** SGAMI Est (STM)
3. **FERRE Alain** SGAMI Sud (STM)
4. **COLLIAS Philippe** SGAMI Sud-Ouest (SIC)
5. **MASET Pascale** DPCSR
6. **VISSE Mickaël** SGAMI Nord (STM)
7. **JANOD Alban** DNUM
8. **SID Mohamed** SGAMI Est (STM)

LISTE CCP

- 1 **HERMIER Cécile** Préfecture 21
- 2 **DUBOIS Gladys** Préfecture 972
- 3 **PASERO Grégory** Préfecture 83
- 4 **RANGEL Marguerite** Préfecture 31
- 5 **FOURNIS Manon** SGCD 33
- 6 **SERVEL Gérard** SGCD 34

LISTE CAPN de la catégorie A

Filières administrative et sociale

1. **MISIAK Yann** Préfecture 80
2. **BERGER Olivier** Préfecture 91
3. **LAGARDE Sophie** Centrale
4. **SAUMON Marie-Françoise** DDSP 91
5. **HERAUD Sylviane** Préfecture 33 (AS)
6. **CHAUVIN Marie Jeanne** Préfecture 35
7. **BEN ASSAYA Catherine** Préfecture 92
8. **DE COURCELLES Christine** DDSP 31
9. **MAGRI Catherine** TA 77
10. **GRIC Alexandre** Préfecture 15
11. **MOMMAIRE Céline** Préfecture 16
12. **MODESTIN Claude** Préfecture 972
13. **VOISINNE Marc** Préfecture 49
14. **LACAU Michel** Préfecture 64
15. **FURCI Rosalyn** Préfecture 57
16. **MUNOZ Sabrina** Préfecture 89 (AS)

Liste des candidats

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{er} DÉCEMBRE au 8 DÉCEMBRE 2022

LISTE CAPN de la catégorie B

Filières administrative et technique

1. **CAILLAUD Frédéric** SGCD 44
2. **BOISORIEUX SANNIE Claude** Préfecture 77
3. **GALTIER Barbara** DDSP 01 (SIC)
4. **CAUQUIL Laurent** GN Occitanie
5. **REMY-LOUISON Agnès** DGCL
6. **BIGEARD Isabelle** DDSP 37
7. **TROUILLARD Olivier** DNUM (SIC)
8. **GOURDEAU Jean-Bernard** Préfecture 86 (STM)
9. **WUST Jean-François** Préfecture 88
10. **LOPES Jocelyne** GN 66
11. **BERTOCCHI Karine** SGCD 33
12. **GABORIT Patrick** Centrale
13. **HAZARD Valérie** DDSP 22
14. **POTTIER Christelle** Préfecture 51
15. **VIRGLER Valérie** SGAMI Sud (SIC)
16. **THUEL Céline** Préfecture 63

LISTE CAPN de la catégorie C

Filières administrative et technique

1. **FAIDHERBE Brigitte** Préfecture 13
2. **KHELIFA Gaëtan** DDSP 13
3. **SAINVIL Dominique** Préfecture 972 (STM)
4. **LAITHIER Régis** CABMIN
5. **WALLAEYS Didier** Préfecture 59
6. **CHANFI Rahamatou** SGCD 976
7. **SAIDI Salima** DDSP 92
8. **RIVIER JOLLY Frédérique** Préfecture 78
9. **RUIZ-HUIDOBRO Aurélie** PP
10. **DUPAYS Franck** SGCD 69 (SIC)
11. **VANLOOKE Karine** DDSP 59
12. **HELT Maïté** CRS 09 (STM)
13. **SAMINE Maéva** HC 988
14. **MOMMELE Lydie** Préfecture 91
15. **NAWROCKI Laury** SGAMI 59 (STM)
16. **ADELE Pascaline** DDSP 57

ÉLECTION DE VOS ÉLUS À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP) DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

UNE INSTANCE DÉCISIVE POUR VOTRE SITUATION INDIVIDUELLE

QU'EST-CE QU'UNE CCP ?

C'est une instance décisive où siègent les représentants élus du personnel de statut contractuel avec l'administration que vous soyez en poste en services centraux ou déconcentrés.

Cette instance est obligatoirement consultée pour toutes les décisions qui vous sont défavorables :

- ✓ sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement aux périodes d'essai.
- ✓ sur les décisions de sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, le blâme et l'exclusion temporaire de fonctions avec retenue de rémunération pour une durée maximum de 3 jours.
- ✓ sur l'examen des demandes de révision des entretiens professionnels.
- ✓ sur le refus, le renouvellement d'un temps partiel.
- ✓ sur le refus d'autorisation d'absence pour suivre une action de formation, de préparation à un concours ou une action de formation continue.
- ✓ sur le refus de mobilisation du compte de formation.
- ✓ sur le refus d'une demande de congé au titre du compte épargne-temps.
- ✓ lorsque l'administration envisage le licenciement pour inaptitude physique définitive.

du 1^{er} au 8
décembre 2022

Je vote pour un
syndicat qui me
ressemble



POURQUOI VOTER FSMI FO ?

Un accompagnement et une protection au quotidien.

Unis, expérimentés et engagés, vos représentants peuvent compter sur notre réseau :

- En local
- En Région
- En Zone
- Au national
- Ce réseau permet l'aboutissement positif de vos dossiers.

Libre et indépendant face à l'administration, notre syndicat a été le SEUL à déposer une liste pour défendre les intérêts des contractuels aux élections de 2018 !!!!

Vos élus sont votre force !!

POUR LES CONTRACTUELS, NOUS REVENDIQUONS :



- ✓ pour tous, l'égalité de traitement dans les conditions de rémunération (versement de l'indemnité de résidence, référence à un indice de rémunération comme les titulaires, versement du Supplément Familial de Traitement...).
- ✓ pour tous, les mêmes droits à l'accès à la formation, à l'action sociale (restauration mais aussi place en crèches et logement).
- ✓ la fin de la précarité pour les collègues vacataires qui viennent en renfort des titulaires pour assurer un service public de qualité.
- ✓ **Le passage des CDD (Contrat à Durée Déterminée) en CDI (Contrat à Durée Indéterminée)**

Vous avez des OBLIGATIONS (secret professionnel, responsable de l'exécution des tâches qui vous sont confiées) mais aussi des DROITS !!

FORCE OUVRIERE vous soutiendra pour obtenir vos droits aux congés avec maintien de l'intégralité de votre rémunération (maternité, naissance, arrivée d'un enfant placé en vue de

son adoption, d'adoption, de paternité) mais aussi pour ceux sans rémunération (congé de solidarité familiale, pour élever un enfant, pour suivre un conjoint, un PACS, pour création d'une entreprise) ENFIN, FORCE OUVRIERE vous aidera dans le calcul de vos indemnités de licenciement ou de fin de contrat.

Soutenez vos collègues contractuels qui vous représentent en ne dispersant pas vos voix, UN seul tour du 1er au 8 décembre 2022

Notre syndicat a besoin de chaque voix pour vous défendre, alors votez et faites voter FSMI FO,

Je clique 3 fois, je vote 3 fois en CSA MINISTERIEL, CSA local et CCP Mais pour 1 syndicat la FSMI FO

Je vote, je clique



Je VOTE pour un syndicat LIBRE et MODERNE qui défend au quotidien l'ensemble des personnels CONTRACTUELS du ministère de l'Intérieur

LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Les élections professionnelles se dérouleront sur 7 jours du jeudi 1er décembre au jeudi 8 décembre 2022 inclus.

Vos représentants seront élus pour un mandat de 4 ans.

Pour la seconde fois, le vote électronique par Internet sera utilisé pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État, pour l'ensemble des services du ministère de l'Intérieur et de ses périmètres.

En France métropolitaine (Corse incluse), dans les DROM et COM et à l'étranger, les 4 instances à élire sont :

- **Le comité social d'administration ministériel (CSA Ministériel)**

- **Le comité social d'administration de la préfecture et du SGCD, ou du SGAMI (CSA Local)**

- **Les commissions administratives paritaires nationales (CAPN) ou CCP pour les contractuels**

- **Les commissions administratives paritaires locales (CAP régionale ou zonale)**

Ce nouveau dispositif permettra de voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette, smartphone professionnels ou personnels connecté à Internet depuis le lieu de son choix (travail, domicile, cybercafé...) et à tout moment de la journée. Éventuellement, il pourra être mis à disposition par l'administration une borne à voter.

Les modalités de vote par voie électronique

L'électeur reçoit, en mains propres et contre émargement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), sa notice de vote, mise sous pli sécurisé, contenant son mot de passe et sa clef de sécurité.

Le mot de passe pourra être saisi directement sur votre clavier ou sur un clavier virtuel qui vous sera proposé lors de la saisie

L'électeur se connecte sur la plateforme de vote avec son identifiant (matricule et date de naissance), le mot de passe et la clef de sécurité qui lui ont été remis :

- du jeudi 1er décembre au jeudi 8 décembre 2022 pour voter.



Ensuite, vous sélectionnez chaque scrutin (de liste ou de sigle) individuellement pour exprimer votre vote.

Bien qu'il soit possible de voter par scrutin sur plusieurs jours ou plusieurs connexions (par exemple : scrutin n°1 le 1er jour ou à la 1ère connexion, puis scrutin n°2 le 2ème jour ou la 2ème connexion, etc), **nous vous invitons à voter FO pour les 4 scrutins lors votre première connexion pour ne pas oublier un vote.**



Enfin, nous tenons à préciser que FO est présent sur la quasi-totalité de la France, FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR a déposé sur 99 départements sur 105 et sur l'ensemble des SGAMI.



Je « clic »





LE MOT DE LA SECTION RETRAITE



Chers camarades,

Les élections professionnelles auront lieu du 1er au 8 Décembre 2022.

C'est un moment particulièrement important pour les personnels des préfectures puisqu'ils vont désigner leurs représentants aux différentes instances statutaires qui traiteront des situations individuelles comme du fonctionnement de notre administration, de ses services et des conditions de travail notamment.

Notre organisation syndicale est majoritaire et doit le rester. Il faut donc lui donner les moyens de conforter, voire de renforcer son audience auprès de nos interlocuteurs de l'administration.

C'est le message adressé à tous nos collègues en activité afin que, par leur vote, ils contribuent à installer les listes FORCE OUVRIERE en tête des représentants du personnel.

Votre engagement est d'autant plus important que nous vivons une période plus qu'incertaine avec les réformes en cours qui appellent à notre réactivité pour défendre la Fonction Publique, notre statut et le service public auquel nous sommes par-dessus tout attaché.

Il faut un syndicat fort pour être entendu.

Je m'adresse également à nos camarades retraités, d'abord pour les remercier de leur fidélité et pour exhorter aussi les futurs retraités à nous rejoindre car, par leurs adhésions, ils contribuent à renforcer la représentativité de notre syndicat. C'est essentiel.

Au nom de la Section Nationale des Retraités, j'adresse mon soutien total à notre syndicat national et à toutes les équipes qui s'investissent dans la préparation de cette étape décisive.

Je souhaite, grâce à vous, le plein succès de notre syndicat national à ces élections.

Bien fraternellement,

Bernard RIBET

Président de la Section Nationale des Retraités

Section nationale des retraités

LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

**DU 1^{ER} AU 8
DECEMBRE
JE VOTE**

FO

**ELECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**
